



Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du jeudi 13 avril 2023

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

30 mars 2023

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice : 16

Présents : 11

Votants : 11

Présidence de séance

Jean-Paul VERMOT

Secrétaire de séance

Jacques EDERN

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle de conférence à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul VERMOT.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Bernadette AUFFRET, Solange CREIGNOU, Anne-Catherine LUCAS, Julien KERGUILLEC, Guy PENNEC.

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Henri BILLON, Marie-Claire HÉNAFF, Laurence CLAISSE.

Haut-Léon communauté : Bernard FLOCH, Jacques EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSÉS :

Morlaix communauté : Nicole SEGALEN-HAMON, Christophe MICHEAU

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Robert BODIGUEL

Haut-Léon communauté : Aline CHEVAUCHER, Stéphane CLOAREC

POUVOIR :

Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 13 avril 2023

OBJET	DEMANDE DE FINANCEMENTS PROGRAMME D' ACTIONS SAGE LEON TREGOR 2023 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
ACTE	CS-2023-02-N18
RAPPORTEUR (S)	GUY PENNEC

Guy PENNEC, élu référent, rappelle aux membres du comité que le PETR Pays de Morlaix, structure porteuse du SAGE Léon-Trégor, a élaboré le programme d'actions annuel de la Commission Locale de l'Eau et de sa cellule d'animation qui porte sur les enjeux suivants :

1. La qualité de l'eau
2. L'approvisionnement en eau potable
3. Les milieux aquatiques et naturels
4. Les milieux littoraux
5. Les risques naturels
6. La gouvernance
7. Enjeu transversal: le maintien des activités économiques s'inscrivant dans une démarche de responsabilité environnementale

Afin de mettre en œuvre le programme d'actions du SAGE 2023, il convient de solliciter des financements auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil départemental du Finistère.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE SAGE LEON-TREGOR 2023									
Projet SAGE	Montant actions	Pays de Morlaix		Agence de l'Eau Loire-Bretagne		Conseil Régional*		Fonds FEAMPA (médiation environnementale)	
Animation	145 400	16%	23 100	67,7%	98 500	7,5%	11 000	8,8%	12 800
Communication	28 000	50%	14 000	50%	14 000	NC	NC	NC	NC
Etudes	50 000	44%	22 000	56%	28 000	NC	NC	NC	NC
	223 400	26%	59 100	63%	140 500	5%	11 000	6%	12 800

* Plafonnement financements du Conseil Régional de Bretagne à hauteur de 11 000€ pour la mise en œuvre du programme SAGE

Ces modalités de financement sont également encadrées dans la convention d'objectifs et de moyens élaborée avec les 4 EPCI concernés par le SAGE LEON TREGOR

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail du SAGE LEON TREGOR
- **AUTORISE** le Président à solliciter d'autres financeurs le cas échéant,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens du SAGE LEON TREGOR et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Votants	11
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 13 avril 2023
 Le Président, Jean-Paul VERMOT

